



L'industrie du tabac finance t-elle ou sponsorise t-elle le cinéma ?

Rubrique : questions-réponses - Date : vendredi 29 mars 2019

Bonjour,

Comme quasi systématiquement dans le cinéma français, dans le film « Mon bébé » de Lisa Azuelos (sortie le 13 mars 2019), l'usage du tabac est très fréquent (plusieurs scènes, notamment de jeunes en groupe).

Ceci est particulièrement choquant alors que ce film s'adresse à tout public, donc aux plus jeunes.

Je souhaiterais savoir si l'industrie du tabac finance ou sponsorise les films. Comment le savoir pour telle ou telle production ? Des études ou enquêtes ont-elles été menées ?

Pour quelles raisons n'exige t-on pas une transparence dans ce domaine ? notamment par une extension de la loi Evin au cinéma ?

Pourquoi une telle promotion, qui revient à de la publicité déguisée, n'est-elle pas interdite ?

Je vous remercie par avance.

Cordialement.

Guillaume Muller

Réponse :

Oui, on peut clairement affirmer que l'industrie du tabac est très présente dans le cinéma et qu'elle utilise pour cela toutes les failles de la législation et toute la complicité du milieu culturel structurellement dépendant des aides que son ministère lui dispense. Ce ministère a ainsi tendance à fermer les yeux sur la légalité des aides que d'autres pourraient apporter.

Il y a 16 ans DNF publiait déjà un article sur ce [thème](#) et n'a cessé d'alerter jusqu'à récemment ([lettre bimensuelle](#)) sur ce sujet. Le point d'orgue de ces dérives intervenant le 18 novembre 2010 par le dépôt d'une proposition de loi signée par 205 députés et validée par la commission des affaires culturelles. Sans la présence de DNF, la loi Evin aurait vu, ce jour-là, intégrer dans la législation une [exception culturelle](#) de son application.

- Le Programme National de Lutte contre le Tabac 2018 - 2022 ([PNLT](#)) prévoit dans son axe premier une action 6 intitulée « Créer une charte « cinéma, mode et médias indépendants du tabac » afin de sensibiliser ces milieux aux enjeux de la lutte contre le tabac

- L'OMS a présenté certaines propositions en 2016 en appelant les gouvernements à appliquer [une classification aux films dans lesquels on consomme du tabac](#) : Le but étant d'empêcher les enfants et les adolescents de commencer à fumer des cigarettes ou à consommer d'autres formes de tabac.
- La Ligue contre le cancer effectue, depuis de nombreuses années, un travail remarquable pour informer sur la [banalisation de ce fléau](#). La Fédération Française de Cardiologie a [emboîté le pas](#) plus récemment

Ces différentes formes de prévention sont absolument nécessaires pour permettre à l'opinion publique de réaliser le danger représenté par le lobbying féroce des fabricants de morts. Elles sont cependant de peu de poids lorsque les besoins de financement se font sentir. Or, pour détecter puis endiguer une action concertée comme celle du 18 novembre 2010, le budget d'une association comme DNF se réduit désormais à peau de chagrin et la prochaine offensive d'introduction d'une exception culturelle tabac dans la loi se réalisera avant que quiconque ne s'en aperçoive.